



ASSOCIATION DES JEUNES BARREAUX DE RÉGION

PAR COURRIEL

Me Simon Jolin-Barrette
Ministre de la Justice

Longueuil, le 8 juin 2023

Me Sonia Beaudoin
Secrétaire du Secrétariat à la sélection des candidats à la fonction de juge

Ministère de la Justice
Édifice Louis-Philippe-Pigeon, 1200, route de l'Église,
9^{ième} étage, Québec (Québec), G1V 4M1

Courriel : secretariatjuges@justice.gouv.qc.ca

Objet : Projet de règlement modifiant le Règlement sur la procédure de sélection des candidats à la fonction de juge de la Cour du Québec, de juge d'une cour municipale et de juge de paix magistrat

Monsieur le Ministre, Madame la Secrétaire,

La présente a pour but de faire suite à la publication dans la Gazette officielle du Québec, le 3 mai 2023, du projet de règlement modifiant le Règlement sur la procédure de sélection des candidats à la fonction de juge de la Cour du Québec, de juge d'une cour municipale et de juge de paix magistrat.

L'Association des jeunes barreaux de régions (ci-après « **AJBR** ») représente l'ensemble des jeunes barreaux de sections du Québec à l'exception des sections de Québec et de Montréal. Nous représentons l'intérêt des avocat.e.s de moins de 10 ans de pratique travaillant dans les régions.

Nous avons pris connaissance de la lettre qui vous a été adressée le 29 mai 2023 par l'Association québécoise des avocats et avocates de la défense (ci-après « **AQAAD** ») au sujet du projet de règlement modifiant le Règlement sur la sélection des candidats à la fonction de juge.

À ce titre et de façon unanime, les membres de l'AJBR sont en accord avec la prise de position de l'AQAAD ainsi que le contenu de la missive produite par cette dernière. Nous faisons nôtres les commentaires de cette lettre, notamment au sujet de l'indépendance judiciaire et de l'importance qu'un.e avocat.e ayant œuvré dans le domaine de droit et du

Secrétariat | Association des Jeunes Barreaux de Région

Qualité de la profession / Secteur prévention

Barreau du Québec

445, boulevard Saint-Laurent, bureau 345

Montréal QC H2Y 3T8



ASSOCIATION DES
JEUNES BARREAUX
DE RÉGION

district judiciaire dans lequel la ou le juge qui sera nommé.e fasse partie du comité de sélection. Le processus de sélection des candidat.e.s à la fonction de juge, incluant le processus de recommandations au conseil des ministres se doit d'être un processus impartial, dans lequel tant les membres du public que les intervenant.e.s du système de la justice peuvent avoir confiance.

Comme vous le suggère l'AQAAD, nous espérons que les commentaires portés à votre attention seront considérés avec sérieux.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, Madame la Secrétaire, nos plus sincères salutations.

Me Frédérique Earls-Bélanger
Présidente- AJBR